

Règlement intérieur 2025 – 2026 - École Notre Dame

1. Horaires et sorties des classes

Les classes se déroulent lundi, mardi, jeudi et vendredi :

08h30 – 11h45 ~ 13h30 – 16h30

- **8h30 : fermeture du portail** → tout retard sera noté dans le livret d'évaluations.

⚠️ Aucun enfant ne sera confié à une tierce personne sans **autorisation écrite** préalable.

2. Communication

- **Cahier de liaison jaune :**
 - communication avec l'enseignant(e). Il doit être lu et signé tous les soirs.
 - Informations de la famille vers l'école : dans le cahier jaune.
- **Par mail :** Informations de l'école vers la famille

Aucun renseignement ne sera donné au portail → pour toute demande, prendre rendez-vous avec l'enseignant.

Avant de rencontrer le Chef d'établissement, il est impératif de voir l'enseignant(e).

3. Restauration

Des forfaits sont proposés selon le nombre de jours souhaités.

Tout changement doit être fait par écrit pendant les vacances scolaires.

4. Absences et santé des élèves

La scolarité et l'assiduité sont régulières et obligatoires.

- Prévenir l'école par téléphone le jour même, puis confirmer dans le cahier jaune.
- Absences pour congés hors vacances scolaires → demande écrite à la DSDEN, suivie d'un courrier de l'école.
- Certificat médical obligatoire :
 - pour la réintégration après une maladie contagieuse,
 - pour toute inadaptabilité à une activité (sport).
- Aucun médicament ne sera administré, même sous ordonnance.
- En cas de malaise ou blessure, l'enfant doit prévenir l'enseignant(e), qui contactera la famille.
- Aucun enfant malade ne sera accepté en classe.
- Aucun devoir ne sera donné en cas d'absence injustifiée ou pour convenance personnelle.

5. Sport

- Les activités sportives et sorties sont obligatoires sur temps scolaire.
- Une tenue adaptée est obligatoire.

6. Vie en communauté

- Respect et politesse exigés envers : adultes, élèves, familles, locaux et matériel.
- Tenue correcte obligatoire :
 - pas de vêtements troués, courts ou laissant apparaître le ventre,
 - pas de tongs, claquettes,
 - pas de bijoux fantaisie ni boucles pendantes.
- Les objets connectés (montres, téléphones, tablettes, etc.) sont interdits et seront confisqués.
- En cas de manquement au règlement, peuvent être appliqués :
 - retenue,
 - avertissement dans le livret scolaire,
 - exclusion d'une journée.
- Tout incident non signalé dans les 24h ne sera pas pris en compte.

7. Règlements de la cour de récréation

- **La cour**
 - Il faut faire attention aux autres. Si on bouscule quelqu'un, il faut s'excuser et s'assurer qu'il va bien.
 - Il faut mettre ses papiers et déchets dans les poubelles et bien respecter le tri !
 - Il est interdit de jouer à la bagarre, de s'insulter, de se sauter dessus, de se pousser et de tirer les vêtements.
 - Il ne faut pas amener de matériel dangereux, ni trop volumineux.
Chacun est responsable de son matériel.
 - Il faut prendre soin du matériel prêté par l'école et respecter le planning des différentes activités proposées.
 - Il est interdit d'être en classe sans permission pendant les récréations et surtout sans adulte.
 - Il faut s'habiller correctement selon le temps et ne pas laisser traîner ses vêtements.
 - Il ne faut pas jouer dans l'escalier extérieur (coté maternelle).
 - Il faut demander à un adulte pour qu'il aille chercher la balle hors de la cour et ne pas rester dans le grand hall.
 - Quand on s'est fait mal, on doit aller en parler immédiatement aux adultes présents dans la cour et se faire soigner.

- Il faut veiller à son vocabulaire employé : les gros mots sont interdits !

- **Les toilettes**

- Prévenir que l'on va aux toilettes.
- Il faut y entrer calmement. C'est un endroit intime où l'on ne joue pas.
- On doit utiliser les toilettes proprement, ne pas gaspiller le papier et tirer la chasse d'eau après son passage.
- Il ne faut pas écrire sur les murs et les portes des toilettes.
- Avant de sortir des toilettes, il faut se laver les mains.

- **Les rangs**

- Dès la sonnerie, il faut se ranger par deux dans le calme.

- **Le respect**

- Chaque adulte et chaque camarade doit être respecté.

8. Garderie du matin : 7h30 – 8h20

Etude du soir : 16h30 – 18h15

Les élèves présents devront respecter les règles suivantes :

Rester calme, respecter le personnel encadrant et respecter le matériel mis à disposition.

- **Etude du soir du CP au CM2**

- Les élèves devront avoir tout le matériel nécessaire pour réaliser leurs devoirs.
- Il est interdit aux élèves de retourner dans leur classe après le début de l'étude.

Cette étude est une étude surveillée et non un soutien scolaire, le travail effectué en étude ne dispense pas les parents d'un contrôle régulier.

Il est conseillé aux élèves de prévoir un livre ou une occupation calme à réaliser lorsque les devoirs sont effectués ou si vous ne souhaitez pas que votre enfant fasse ces devoirs à l'étude (merci de le signaler par écrit dans le cahier jaune).

*Afin de préserver le calme dans les garderies, nous demandons aux personnes venant accompagner le matin et récupérer les enfants le soir de **rester à l'extérieur de la salle.***

⚠ Merci de respecter l'horaire de **fin de journée (18h15)**. Tout retard peut être sanctionné financièrement et suspendre l'accès à la garderie.

9. Engagement des familles

Date : _____

Signatures des parents : _____